

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_A | Autour de l'Histoire de la folie \[A\]](#)[CollectionBoite_035_A-10-chem | Paralyse générale. Item](#)[Paralyse selon Hyacinthe Musset.](#)

Paralyse selon Hyacinthe Musset.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b035_A_f0166**

Source**Boite_035_A-10-chem | Paralyse générale.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Musset, Hyacinthe \(Dr H J M Hyacinthe\)](#)**

Références bibliographiques**[Musset, Traité des maladies nerveuses, 1840](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30999705m>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Musset, Hyacinthe (? -- ?)

TITRE

Traité des maladies nerveuses ou névroses, et en particulier de la paralysie et de ses variétés, de l'hémiplégie, de la paraplégie...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE

1840

EDITEUR

Paris : A. Appert , 1840

" Il y a paralyse, Hs. la loi qu'il y a insensibilité ou immobilité, ou la 2 réunis, ~~et~~ on peut encore appeler paralyse la perte ou la suspension du mouvement. Hs. du fac. intell. Ainsi se divise la paralyse en 2 parties : 1° Paralyse du fac. intellectuel. 2° Paralyse du fac. physique, que se ^{dit} paralyse de l'encéphale et de la moelle "

Paralyse ne veut se dire résolution mais "affaiblissement", perte, de l'aptitude à l'action, à l'instinct de la vie, du pouvoir, du mouvement.

Traité de médecine
nerveuse. Ann 1840. r2.

BnF
MSS

" Dans ces derniers temps, on a voulu faire une distinction entre la paralyse et l'aliénation, mais elle ne diffère en rien de la paralyse.

ordinaire ; leur ^{est} // sur la + d'ordre des
cas. elle est + tendu."

nr 121-112.